

La lande de Scioto

Octobre 1996




DIRECTION REGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT
BASSE-NORMANDIE

DATE: 5/12/96

18.01.06 / 534

La lande de Scioto

Octobre 1996

Catherine ZAMBETTAKIS



COTENTIN

SOMMAIRE

- 1 - Présentation générale
 - 2 - La végétation
 - 3 - Evaluation du patrimoine
 - 4 - Liste floristique
- Photos

1. Présentation générale

La ZNIEFF occupe l'ensemble des crêtes de la falaise morte située juste au sud du massif granitique de Flamanville. Les roches constituées de schistes au nord (les Brûlins) et de grès au sud (Roche à coucou) sont insérées dans l'auréole métamorphique du granite intrusif.

Il s'agit donc d'un promontoire pour lequel la pente la plus abrupte atteint 28 % exposée en plein ouest, à environ 250 m de la ligne de côte. Sur la Roche coucou, des amas de blocs de grès plus ou moins gros parsèment la végétation de crête et de pente. Le vent est ici un élément dominant qui façonne le paysage végétal.

Les activités anthropiques sont extensives : pâturage de quelques chèvres et boucs, de poneys, promenades. En deux points, on a pu noter la présence d'importants apports extérieurs de matériaux qui ont généré l'apparition d'une végétation rudérale.

2. La végétation

De manière globale, il s'agit de végétation de landes climaciques définies comme telles par l'effet asséchant du vent, aggravé par l'apport des embruns, qui interdit dans la plupart des secteurs toute évolution forestière. Néanmoins, elle présente plusieurs aspects en rapport avec les conditions du milieu et notamment du sol.

=> Sur les roches peu altérables, la lande est rase, dominée par les Bruyères ; sur les sols plus profonds conservant mieux l'humidité et plus pénétrables par les racines, la lande est au contraire haute (Ajonc, Fougère aigle, fourré à Prunellier).

=> Les fortes pentes et les crêtes battues par les vents portent la végétation la plus basse et la plus clairsemée. Les végétaux sensibles aux apports de sel désertent ces zones les plus exposées aux embruns ; seule résiste une végétation à la morphologie caractéristique. Les arbrisseaux acquièrent un port en coussinets serrés, forme optimale de résistance au vent et aux embruns.

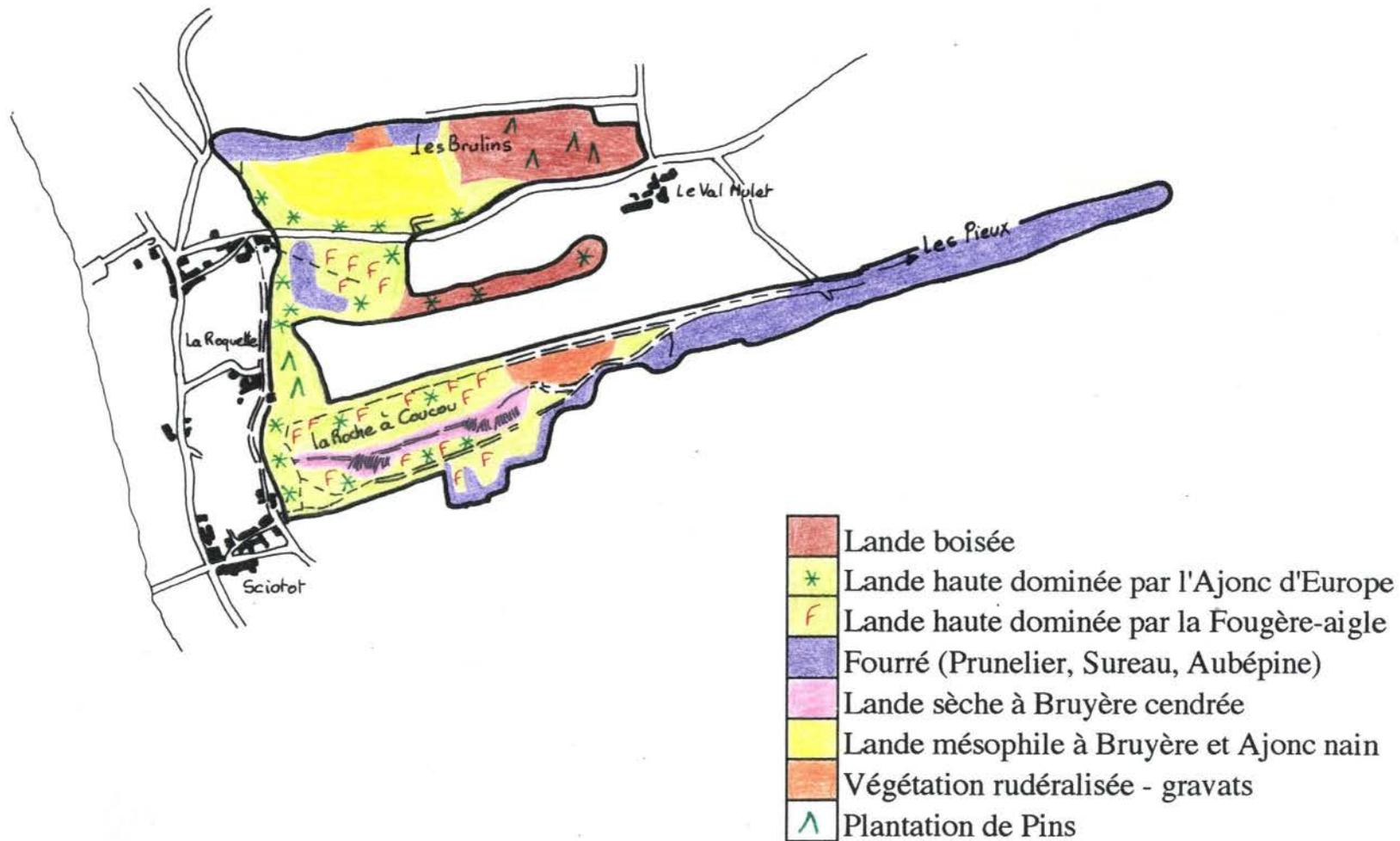
Ayant caractérisé ces paramètres écologiques forts et vu la diversité des roches, des expositions et de la topographie du site de Sciotot, il n'est pas surprenant d'y observer un large panel de types de landes. Mais les conditions écologiques variant très rapidement, la couverture végétale est formée d'une véritable mosaïque de ces différents types.

a) Lande boisée

Dans les zones les plus éloignées du littoral, sur sol profond, se développe une chênaie à *Quercus robur* et Houx (*Ilex aquifolium*), encore bien apparentée à la lande comme l'indique la présence d'Ajoncs et de Callune. Sur les Brûlins, le Pin maritime (*Pinus pinaster*) a été implanté.

Cartographie végétale
ZNIEFF 00390002 Type 1 - Landes de Sciottot

1/12500 (1/25000 - IGN 1110 EST)



b) Landes hautes

C'est la végétation qui domine le site, surtout les secteurs peu pentus, non exposés directement aux embruns, où le sol est assez profond ; elle est favorisée par l'abandon de toute exploitation agricole régulière. L'ensemble des parcelles périphériques des crêtes sont colonisées au fur et à mesure, soit par la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), ou l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) soit par les fourrés à Prunellier (*Prunus spinosa*), Sureau noir (*Sambucus nigra*) et Ronces (*Rubus fruticosus*).

Les fourrés présentent en de nombreux endroits de belles illustrations du phénomène d'anémomorphose, l'arbuste ayant adopté sous les contraintes des vents une forme caractéristique en drapeau.

Dans les situations les plus abritées, le Houx s'implante également, annonciateur de la chênaie à venir.

c) Lande basse xérophile

Elle est située au niveau de la Roche à coucou, sur les zones les plus exposées aux vents littoraux ou sur les pentes fortes de la crête. La Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), et l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) sous une forme prostrée, arrondie (peut-être *Ulex gali*) se disputent la dominance.

Bien que très serrée et peu hospitalière malgré sa plus faible hauteur (30 à 60 cm), cette lande ne recouvre pas le sol d'un manteau continu. Pierriers, groupements d'annuelles ou de pelouses occupent les zones interstitielles (cf paragraphe E).

d) Lande mésophile

Elle se différencie de la précédente par la disparition de l'aspect de mosaïque, la lande forme un tapis continu d'une trentaine de centimètres de hauteur, composée de Bruyère cendrée, de Callune et d'Ajonc nain (*Ulex minor*). Elle recouvre l'ensemble du promontoire des Brûlins au-dessus du motocross sur un peu plus de 3 hectares. Le substrat géologique schisteux, la pente beaucoup plus douce qu'au niveau de la Roche à coucou peuvent expliquer l'installation de ce type plus mésophile que le précédent.

e) Végétations des pierriers et des lieux piétinés

Comme précisé plus haut, ces communautés végétales s'expriment sur la Roche à coucou à la faveur des sentiers et des zones de lande où le sol trop peu profond ne peut accueillir les arbrisseaux caractéristiques de la lande.

S'y côtoient des petites espèces annuelles comme *Rumex acetosella*, *Catapodium marinum*, *Moenchia erecta*, *Aphanes microcarpa*, *Aira praecox* et des espèces pérennes qui ornent le sol des couleurs de leur vigoureuse floraison comme *Sedum album*, *Silene maritima* ou *Jasione montana*.

Le recouvrement des pelouses siliceuses est très faible par rapport à l'étendue globale des landes de Sciotos. Les faciès les plus caractéristiques sont parfois colonisés par des espèces sciaphiles liés à l'extension de nombreux fourrés à Prunellier et Aubépines. Le Nombril de Vénus (*Umbilicus rupestris*), le Lierre (*Hedera helix*), le Scolopendre (*Asplenium scolopendrium*) ou la Germandrée (*Teucrium scorodonia*) s'ajoutent au cortège floristique.

f) Végétation rudérale

Elle n'a pas fait l'objet dans cette étude d'un inventaire spécifique très fouillé. Elle occupe cependant un large secteur sur l'arrière de la Roche à coucou où les apports de matériaux forment un large remblai, à la topographie chahutée. On y rencontre des blocs de pierres ou de béton et également des poches où l'humidité persiste longement durant l'année.

3. Evaluation du patrimoine

Code CORINE	Végétation	Intitulé	Remarques
31 23	c et d	Landes atlantiques à <i>Erica</i> et <i>Ulex</i> , sèches à mésophiles	Habitat de la Directive CEE 43/92. Bien caractérisé, une gestion adaptée pourrait l'étendre en surface
31 85	b	Fourrés à <i>Ulex europaeus</i> du domaine atlantique	En extension
31 86	b	Landes à Fougère	En extension
35 21	e	Pelouses ouvertes à <i>Agrostis</i> , formations pionnières des sables	Richesse spécifique la plus élevée et remarquable du site En régression

Le tableau ci-dessus résume l'appréciation que l'on peut avoir de l'évaluation actuelle du patrimoine naturel du site de Sciotos en terme d'habitat, ceci étant définis selon les critères de la Directive CEE 43/92.

Globalement, on observe depuis l'inventaire botanique effectué par Provost-Lecoite en 1982-1985, une nette diminution en surface de la lande basse. Ceci est dû pour partie à la colonisation par les fourrés et la lande haute, là où plus aucun entretien n'est assuré par des animaux en pâture, et peut-être également, pour partie, à la dénaturation des sols qui ont été remblayés.

Au niveau des espèces, aucune espèce protégée n'est à signaler, mais de nombreuses espèces ont vu leurs populations fortement régresser sur le site alors qu'elles sont déjà considérées comme peu communes en Basse-Normandie :

Moenchia erecta, *Trifolium micranthum* (non revu en 1996) et dans une moindre mesure *Filago minima* (non revu en 1996) et *Aira praecox*.

4. Liste floristique

Nom scientifique	Nom français	Lande basse	Lande haute	Pelouse	Remblai
<i>Achillea millefolium</i>	achillée millefeuille				+
<i>Agrostis stolonifera</i>	trainasse		+		+
<i>Aira caryophylla</i>	canche caryophyllée			+	
<i>Aira praecox</i>	canche printanière			+	
<i>Anthemis nobilis</i>	camomille romaine			+	
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	flouve odorante	+		+	+
<i>Aphanes microcarpa</i>	aphane à petit fruit			+	
<i>Bellis perennis</i>	pâquerette				+
<i>Bromus sterilis</i>	brome stérile			+	
<i>Calluna vulgaris</i>	bruyère commune	+			
<i>Catapodium rigidum</i>	catapode rigide			+	
<i>Cerastium diffusum</i>	céraiste à 4 étamines			+	
<i>Ceratocarpus claviculata</i>	corydale à vrille				+
<i>Chaerophyllum temulum</i>	cerfeuil des fous			+	
<i>Cirsium arvense</i>	cirse des champs				+
<i>Crataegus monogyna</i>	aubépine monogyne		+		
<i>Cuscuta epithymium</i>	cuscute	+			
<i>Cynosurus cristatus</i>	crételle				+
<i>Dactylis glomerata</i>	dactyle		+		+
<i>Digitalis purpurea</i>	digitale pourpre		+		
<i>Dryopteris filix-mas</i>	fougère mâle		+		
<i>Endymion non-scriptus</i>	jacinthe des bois		+		
<i>Epilobium angustifolium</i>	laurier de Saint-Antoine		+		
<i>Equisetum fluviatile</i>	prêle des eaux				+
<i>Erica cinerea</i>	bruyère cendrée	+			
<i>Festuca pratensis</i>	fétuque des prés				+
<i>Festuca rubra</i> subsp. <i>Pruinosa</i>	fétuque rouge			+	
<i>Galium aparine</i>	gaillet gratteron				+
<i>Galium mollugo</i> s. l.	caille-lait blanc				+
<i>Galium saxatile</i>	gaillet des rochers			+	
<i>Geranium dissectum</i>	géranium découpé				+
<i>Geranium molle</i>	géranium mou			+	
<i>Glechoma hederacea</i>	lierre terrestre		+		+
<i>Hedera helix</i>	lierre		+		
<i>Heracleum sphondylium</i>	berce				+
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse		+		+
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	écuelle d'eau				+
<i>Hypericum pulchrum</i>	millepertuis élégant		+		
<i>Hypochoeris radicata</i>	Porcelle enracinée			+	+
<i>Ilex aquilinum</i>	houx		+		
<i>Jasione montana</i>	jasione des montagnes			+	
<i>Juncus bufonius</i>	jonc des crapauds				+
<i>Leucanthemum vulgare</i>	marguerite				+
<i>Ligustrum vulgare</i>	troène		+		+
<i>Lolium perenne</i>	ivraie vivace ou ray-grass anglais				+
<i>Lotus corniculatus</i>	lotier corniculé				+
<i>Medicago lupulina</i>	minette				+
<i>Myosotis scorpioides</i>	myosotis aquatique				+
<i>Oenanthe fistulosa</i>	oenanthe fistuleuse				+
<i>Pinus pinaster</i>	pin maritime		+		
<i>Plantago coronopus</i>	plantain corne-de-cerf			+	
<i>Poa trivialis</i>	pâturin commun				+
<i>Polypodium vulgare</i>	polypode		+	+	

<i>Prunus spinosa</i>	prunellier ou épine noire		+		
<i>Pteridium aquilinum</i>	fougère aigle		+		
<i>Quercus robur</i>	chêne pédonculé		+		
<i>Rubus grpe fruticosus</i>	ronce		+		+
<i>Rumex acetosa</i>	oseille sauvage		+		
<i>Rumex acetosella</i>	petite oseille			+	
<i>Rumex crispus</i>	doche crépue				+
<i>Salix atrocinerea</i>	saule roux-cendré				+
<i>Sambucus nigra</i>	sureau noir		+		
<i>Sedum anglicum</i>	orpin d'Angleterre			+	
<i>Senecio sylvaticus</i>	séneçon des bois		+		
<i>Silene vulgaris subsp. Maritima</i>	silène maritime			+	
<i>Stellaria graminea</i>	stellaire graminée		+		
<i>Stellaria holostea</i>	stellaire holostée				+
<i>Teucrium scorodonia</i>	germandrée scordoine		+	+	
<i>Trifolium dubium</i>	petit trèfle jaune				+
<i>Ulex europaeus</i>	ajonc d'europe	+	+		
<i>Umbilicus rupestris</i>	nombril-de-Vénus			+	
<i>Veronica chamaedrys</i>	véronique petit-chêne				+
<i>Vicia sativa</i>	vesce cultivée				+
<i>Vulpia bromoides</i>	vulpie queue-d'écureuil			+	



Roche à coucou



1er plan : pierrier
2ème plan : lande haute à Ajonc d'Europe et
Fougère -Aigle
3ème plan : zone de remblai

Le cliché est pris de l'ouest vers l'est



Roche à coucou. →
Végétation des pierriers de la crête



La lande haute à Ajonc d'Europe et Fougère-Aigle. Phénomène anémomorphose sur les Prunelliers exposés à l'ouest.



Vu de la roche à coucou vers le sud.
Envahissement de parcelle de lande par les fourrés à Aubépine, Prunellier et Saule



Roche à coucou ↑
Végétation rudérale du remblai



↑ Lande haute à Fougère-Aigle sur les anciennes parcelles en bordure de la zone de remblai.



COTENTIN